

# Formation Porteur - Chauffeur



**La formation de porteurs-chauffeurs est réglementée par le Code général des collectivités territoriales R.2223-42: Les agents qui exécutent l'une des prestations funéraires énumérées à l'article L.2223-19 doivent justifier d'une formation professionnelle d'une durée de seize heures.**

## Missions principales :

- **Transport du défunt** : Le porteur chauffeur funéraire est responsable du transport du corps, du lieu de décès à la chambre funéraire, puis au lieu de cérémonie et enfin au cimetière ou crématorium. Il conduit le corbillard tout en veillant à respecter les normes de sécurité et de dignité.
- **Port du cercueil** : Il porte le cercueil avec ses collègues lors des cérémonies funéraires (église, cimetière, crématorium). Ce travail demande une coordination parfaite avec les autres porteurs pour que les mouvements soient fluides et respectueux.
- **Mise en place de la cérémonie** : Le porteur prépare les lieux de la cérémonie, installe les fleurs, les photos, les objets commémoratifs, et peut participer à l'organisation des rites (religieux ou civils).
- **Assistance aux familles** : Il est en contact direct avec les familles et doit faire preuve d'empathie et de discréetion. Il veille à répondre à leurs besoins pendant les obsèques, que ce soit pour l'accueil, l'installation ou le bon déroulement de la cérémonie.
- **Entretien du matériel** : Il s'assure que le véhicule funéraire (corbillard) est propre et en bon état, ainsi que les autres équipements nécessaires à la bonne exécution des funérailles.

## Prérequis

- Avoir de bonnes aptitudes relationnelles et de communication
- Avoir de bonnes aptitudes physiques au port de charges lourdes
- Maîtriser la langue française
- Avoir le Permis B

## Matériel requis

- Ordinateur avec connexion internet : cours format vidéo et pdf

**Découvrez le détail de nos formations sur notre site  
[www.thanoria.fr](http://www.thanoria.fr)**

# Formation Porteur - Chauffeur



## Programme

- Législation et réglementation funéraire
- Hygiène et sécurité
- Psychologie et sociologie du deuil
- Techniques de portage

## Durée

- 16 heures en e-learning

## Modalité d'évaluation

- Réalisation d'un QCM de validation des acquis

## Validation visée

- Attestation de capacité sur les compétences visées

**Tarif : 490 € TTC**

Cette formation s'inscrit dans un cadre légal conformément à l'arrêté du 15 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 30 avril 2012 portant application du décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur funéraire.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**Action de formation**